

Roulez riders !

Le circuit dédié au VTT et au BMX, ouvert depuis juillet, vient d'être inauguré.



Couper de ruban avec le maire, René Regaudie, les élus et les bénévoles.

Inspiré des tracés réalisés dans les années 70-80 par des pilotes de BMX, le pump track est une boucle continue sur laquelle le cycliste peut évoluer sans pédaler.

Cet équipement jouxtant le stade de football, a été inauguré samedi, en présence de René Regaudie, maire, Patrice Manton, adjoint délégué à la jeunesse et aux associations en charge du projet, Sabrina Fleurot et Thomas Oudot, conseillers départementaux, et Marie-Line Martin, vice-présidente de la Communauté d'Agglomération de Vesoul et Stéphane Grillot, président du Club cycliste du Pays de Vesoul

Haute-Saône. De nombreux jeunes, licenciés du club, dont le siège est situé dans la commune, étaient présents.

L'idée de la création d'un tel aménagement destiné aux jeunes, mais pas exclusivement, remonte à 2008.

La municipalité a saisi l'opportunité qui s'est présentée en début d'année. 250 m³ de terre ont pu être récupérés lors de différents chantiers effectués dans la commune (création d'un terrain de pétanque, d'un parking et du lotissement en l'Echelotte).

La commune a aussi pu s'appuyer sur les conseils de Rémi Manton, bien connu des

jeunes pilotes de BMX du Club cycliste du Pays de Vesoul Haute-Saône, vice-champion d'Europe junior en 2009.

Les travaux, débutés le lundi 22 juin, se sont terminés six jours plus tard, le samedi 27 juin. Le pump park a ouvert le samedi 11 juillet, pour la plus grande joie de tous les "riders".

Le coût global de cet investissement s'élève à 11.000 euros, dont une partie a été financée par le Conseil départemental (25%).

Patrice Manton a mis l'accent sur l'aspect sécurité. En effet, le port du casque est obligatoire, ainsi que les protections corporelles.